

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

20 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° II-3415

présenté par

M. Aurélien Taché, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

-----

**ARTICLE 49****ETAT B****Mission « Action extérieure de l'État »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Action de la France en Europe et dans le monde	13 000 000	0
Diplomatie culturelle et d'influence	0	13 000 000
Français à l'étranger et affaires consulaires	0	0
<b>TOTAUX</b>	13 000 000	13 000 000
<b>SOLDE</b>	0	

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI propose de dédier 13 millions d'euros à l'ouverture en 2026 d'une ambassade de France en Palestine.

Le lundi 22 septembre, la France a finalement reconnu l'Etat de Palestine après plus de 75 années de tergiversations.

A l'occasion de cette reconnaissance tant attendue, le président de la République a annoncé que la libération des otages israéliens détenus par le Hamas était le préalable principal pour l'ouverture d'une ambassade française en Palestine.

Or, depuis l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu dans la bande de Gaza le 9 octobre dernier, les otages israéliens, ainsi que les prisonniers palestiniens, ont pu être libérés.

Cette condition ayant été satisfaite, le groupe la France insoumise propose donc au Gouvernement de dédier des crédits spécifiques pour 2026 afin de permettre l'ouverture d'une ambassade de France en Palestine.

Ainsi, cet amendement propose d'abonder le programme 105 de 13 millions d'euros pour permettre cette ouverture. Plus précisément, 8 millions d'euros de ces crédits seront consacrés aux dépenses d'installation de la nouvelle ambassade, tandis que les 5 millions restants couvriront ses coûts de fonctionnement pour l'année 2026.

Ainsi, selon les règles de recevabilité imposées, cet amendement propose d'abonder de 13 millions d'euros en AE et CP l'action 07 « Réseau diplomatique » du programme 105 « Action de la France en Europe et dans le monde », en provenance de l'action 08 « Appui au réseau culturel et de coopération » du programme 185 « Diplomatie culturelle et d'influence ». Nous appelons le Gouvernement à lever le gage.